

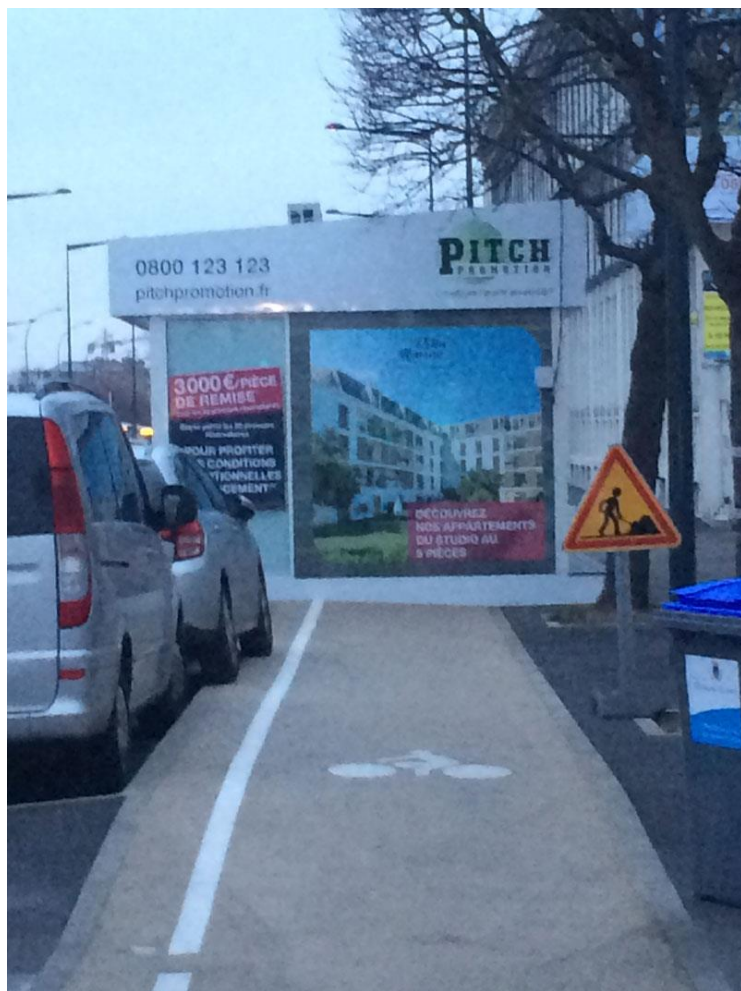


Le 29 février 2016

À l'attention de Monsieur Michel HERBILLON, Maire de Maisons-Alfort.

Monsieur le Maire.

L'installation d'un cabanon de vente « PITCH PROMOTION » au 261 avenue du Général Leclerc à Maisons-Alfort provoque une interruption totale de la piste cyclable pouvant avoir des conséquences dangereuses pour les usagers, en particulier les jeunes cyclistes (voir photo ci-jointe), et pour l'intégrité des piétons. Un accident aurait des conséquences fâcheuses sur votre responsabilité en tant que gestionnaire de l'espace public.



Je vous demande de bien vouloir faire réaliser au minimum par vos services techniques un aménagement provisoire, basé sur des marquages en jaune comme prévu dans la réglementation, en déviation de l'itinéraire actuellement obstrué.

Je vous remercie par avance, Monsieur le Maire, pour la prise en compte de cette demande effectuée par notre association au profit de tous, cyclistes comme piétons.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Député-Maire, l'expression de ma très haute considération.

Le président de l'association Partage ta rue 94.

Partage ta rue 94

Chez M.Duprez

14, rue Latérale. 94000 Créteil